



BUDGET PARTICIPATIF



MAQUETTE DE PRESENTATION DES PROJETS

INTITULÉ DU PROJET Biodiversité et cadre de vie au Mas de Bonnel

THÈME Sensibilisation à la protection de la biodiversité, Education à l'environnement, Amélioration du cadre de vie, Transition écologique

LIEU ENVISAGÉ Mas de Bonnel

D'OU VIENT L'IDÉE Le quartier « Mas de Bonnel » est situé en Zone Natura 2000¹ et bénéficie de la présence de nombreuses espèces protégées (amphibiens, hérissons, chauve-souris, oiseaux dont le faucon crécerellette).

AVEZ-VOUS VU CE PROJET DÉVELOPPÉ DANS UNE AUTRE COMMUNE ? Oui

SI OUI, LAQUELLE ? Parc de Bessilles Montagnac (aménagements « biodiversité » et panneaux éducatifs et explicatifs)

À QUEL BESOIN RÉPOND VOTRE PROPOSITION ?

1. Connaître son environnement pour pouvoir le comprendre et mieux le protéger.
2. Améliorer le cadre de vie.
3. Faire du Mas de Bonnel une vitrine de la protection de la Nature et mettre en avant un site Natura 2000¹ de la commune de Cournonsec.

À QUI S'ADRESSE VOTRE PROJET ? Le projet s'adresse à tous les habitants de Cournonsec afin de faire connaître les atouts écologiques d'un quartier situé en Zone Natura 2000¹ à travers des aménagements favorables à la biodiversité.

COMPÉTENCES PERSONNELLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Attestation de réussite au MOOC TVB (Trame Verte et bleue) développé par l'OFB (Office Français de la Biodiversité),
- Membre et bénévole de la LPO (Ligue de protection des oiseaux),
- Membre de Pollinis (Association de protection des abeilles domestiques et sauvages),
- Formation d'Animatrice Nature (en cours d'acquisition).

BUDGET AJUSTE 2600€

DESCRIPTIF DU PROJET (SCHÉMAS, PHOTOS OU DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER)

1. Il s'agit de mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité contrebalançant l'urbanisation du quartier : nichoirs à oiseaux et chauves souris, hôtel à insectes.
2. Il s'agit de sensibiliser les Cournonsécois aux enjeux de protection de la nature en milieu semi-urbain en proposant des animations Nature de 1h30-2h (CPIE Bassin de Thau ou LPO) expliquant les aménagements « protection de la biodiversité » installés dans la rue des Maseliers (et rues annexes) et présentant la richesse de biodiversité présente sur le quartier.

3 zones sont retenues pour mener à bien ce projet :

Zone 1 : 200m² environ sur la parcelle AR 95 (Métropole de Montpellier), 1 zone comprise entre la mare et la station de relevage (surface à préciser) à l'entrée du Mas de Bonnel côté RM 5E7.

Zone 2 : sur parcelle privée AS 81 AS 91

Zone 3 : Rue des Maseliers et rues/impasses annexes (impasse des Maseliers, rue des ormes, impasse du petit bois, impasse des roseaux, rue du grand champ)

Détails du projet

Zones 1 et 2 :

- Installation d'un hôtel à insectes géant avec panneau éducatif
- Installation de nichoirs

Zone 3 :

Installation de différents nichoirs pour oiseaux ou chauve souris sur les conseils d'un animateur de la LPO (Ligue de protection des Oiseaux) ou du CPIE Bassin de Thau (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) sur les arbres bordant la rue des Maseliers et rues/impasses annexes (avec autorisation des propriétaires s'il y a lieu).

- Installation aménagements : Agents techniques de la Commune

Vous trouverez en pièce jointe des photos liées au projet Biodiversité et cadre de vie au Mas de Bonnel.

¹ « Les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la directive européenne oiseaux et à la directive européenne habitats-faune-flore ». (Source « Centre de ressources Natura 2000 » Ministère de la Transition écologique et Office Français de la Biodiversité)

